

**ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME
PLURIANNUEL 2022-2026 EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Résumé exécutif du rapport d'évaluation

1. Contexte

Le Programme Pluriannuel (PPA) 2022-2026, financé par Africalia avec le soutien de la Direction Générale du Développement et de l'Aide Humanitaire (DGD) de la Belgique, vise à contribuer à l'atteinte de la Cible 7 du Cadre stratégique commun (CSC) 2022-2026, portant sur le « renforcement du secteur culturel » en République Démocratique du Congo (RDC). Il a pour objectif **« de renforcer durablement l'empowerment socioéconomique des acteurs culturels partenaires (artistes, entrepreneurs, opérateurs, associations, collectifs, faitières, réseaux), ciblés »**.

Le programme se déroule dans un contexte difficile, marqué par des conflits armés persistants dans l'Est du pays, notamment au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, entravant le développement local et fragilisant davantage le secteur culturel.

Dans le but d'examiner les résultats intermédiaires et l'adéquation des interventions aux objectifs stratégiques fixés, Africalia a commandité une évaluation à mi-parcours.

Cette évaluation vise à apprécier principalement le niveau de réalisation des résultats 4 (création et production) et 5 (diffusion) ainsi que l'atteinte de l'objectif spécifique à mi-parcours à partir des critères clés liés à la pertinence et à la durabilité potentielle de l'intervention en vue de permettre à Africalia de renforcer, d'améliorer et d'adapter sa stratégie d'intervention au besoin.

L'évaluation a concerné deux structures locales financées par Africalia, notamment Yolé!Africa à Goma et 3Tamis à Bukavu, toutes deux évoluant à l'Est de la RDC.

L'approche méthodologique de l'évaluation repose sur une approche qualitative, basée sur une méthode mixte, combinant la revue documentaire, des entretiens semi-directifs et des visites de terrain. La technique d'analyse des données se base sur la triangulation, à travers le recoupement de plusieurs sources de données qualitatives et quantitatives.

Au terme des travaux d'évaluation, les résultats qui en découlent sont les suivants :

2. Résultats obtenus à mi-parcours

2.1 Niveau de réalisation des indicateurs clés évalués

L'évaluation des indicateurs clés montre un taux global de réalisation de 53,42 %, avec des performances variables :

- » 75,50 % pour la gouvernance associative (R2) ;
- » 56,57 % pour la création et la production (R4),
- » 37 % pour la diffusion (R5)
- » 44,63 % pour les indicateurs associés à l'objectif spécifique.

Ce taux moyennement satisfaisant est liée à la forte capacité de résilience organisationnelle des partenaires locaux malgré un contexte hostile. Ces résultats sont donc impactés par plusieurs facteurs, notamment l'insécurité qui restreint les déplacements et la mobilisation des publics ainsi que du système de suivi-évaluation. Par ailleurs, la faible représentativité des femmes dans les activités est due aux barrières socio-culturelles et à un faible ciblage des publics féminins par les partenaires locaux.

2.2 De la méthodologie de gestion du programme en contexte de crise

Malgré un environnement difficile, le PPA repose sur une approche adaptative et une résilience organisationnelle notable. Yolé!Africa et 3Tamis, ancrées localement depuis deux décennies, démontrent une grande capacité à s'adapter aux crises et à maintenir leurs activités culturelles malgré les contraintes.

2.3 De l'appropriation de la théorie du changement par les acteurs locaux

Les acteurs locaux adoptent progressivement la théorie du changement d'Africalia, avec une reconnaissance accrue du secteur culturel par les autorités. Cependant, des défis persistent en termes de financement, de renforcement des capacités et de structuration institutionnelle du secteur culturel congolais. Une adaptation continue aux réalités locales est essentielle pour garantir un impact durable de l'intervention.

2.4 Du degré de liberté d'expression dans un contexte de crise

La situation conflictuelle à l'Est de la RDC limite la liberté d'expression, y compris la liberté d'expression artistique. Yolé!Africa et 3Tamis jouent un rôle crucial dans la promotion de la liberté d'expression à travers leurs activités artistiques et culturelles. En utilisant l'art comme médium de sensibilisation sur la résilience, la promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale, les structures locales renforcent leur légitimité et leur impact du changement souhaité.

2.5 De la pertinence et la durabilité potentielle de l'intervention

Le PPA (2022-2026) est pertinent en ce sens que ses actions sont clairement alignées avec les stratégies nationales de développement en RDC. Malgré l'absence d'une politique culturelle cohérente en RDC, le programme a posé des bases favorisant une appropriation locale et une continuité post-financement grâce à un transfert de compétences et de comportements au niveau local.

3. Recommandations

Les principales recommandations à l'endroit des structures partenaires (Yolé!Africa et 3 Tamis) sont les suivantes :

- » Renforcer la participation des femmes dans les activités en vue de réduire les disparités de genre ;
- » Améliorer le suivi-évaluation des activités et un meilleur renseignement du cadre logique;
- » Mettre en place un système de collecte systématique des sous-indicateurs désagrégés liés au volume financier, à l'effectif des publics payants et non payants, le nombre de personnes coachés, le nombre de contrats artistiques et l'audience numérique ;
- » Recruter un personnel complémentaire pour renforcer la gestion administrative, technique et artistique ;
- » Assurer la formation continue du personnel technique et administratif en matière de gestion administrative, gestion de projets, développement des outils numériques ;
- » Renforcer l'utilisation des outils numériques dans la diffusion des œuvres ;
- » Intégrer des ateliers pratiques spécifiques à l'utilisation des nouvelles technologies pour la production d'œuvres et pour la formation en e-learning et coaching ;
- » Assurer la numérisation systématique des contenus audiovisuels (films), selon les formats adaptés pour leur diffusion ;
- » Renforcer les partenariats avec des ONG locales et des acteurs humanitaires présents sur le terrain ;
- » Renforcer la collaboration et le réseautage entre les partenaires locaux en établissement des synergies entre Yolé ! Africa, 3Tamis et les autres partenaires locaux (Groupe Taccems, le Tarmac des auteurs, etc.) et ceux d'autres pays (Ouganda, Burundi, Burkina, Zimbabwe, etc.) en vue de partager les expériences et de mutualiser les ressources ;
- » Poursuivre le dialogue entre les acteurs culturels, le plaidoyer avec les autorités locales dans la perspective d'une co-construction du secteur culturel devant aboutir à une réelle intégration de la culture comme un secteur prioritaire et de planification dans les politiques de développements ;
- » Développer une expertise locale capable d'assurer la relève de la formation en contexte de crise ;
- » Renforcer la mobilisation des ressources et des revenus autonomes.

Les principales recommandations à l'adresse d'Africalia sont :

- » Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gestion de cycle de projets, de la Théorie du changement (TdC) et à la mobilisation des ressources et des revenus autonomes et le développement de l'entrepreneuriat culturel ;
- » Renforcer le suivi-évaluation par Africalia et la revue périodique des actions et des indicateurs de résultats en tenant compte de l'évolution de la situation sécuritaire à

travers l'organisation de réunions mensuelles en ligne plus rapprochée de suivi avec les partenaires pour évaluer les avancées et les ajustements nécessaires ;

5

- » Elaborer une fiche descriptive des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) en vue d'une meilleure compréhension et un meilleur suivi par l'ensemble des parties prenantes ;
- » Encourager l'utilisation des outils numériques dans la diffusion de contenus audiovisuels et former les partenaires à leur utilisation pour garantir l'atteinte de l'indicateur portant sur l'audience numérique et la continuité des activités en contexte de crise ;
- » Instituer des revues périodiques de la gestion des risques pour anticiper les obstacles potentiels et améliorer la capacité de réponse ;
- » Formaliser des cadres d'échange périodiques et de partages d'expériences (en présentiel ou en ligne) entre les partenaires pour un apprentissage mutuel, une amélioration continue, une mutualisation des ressources et une optimisation des résultats.